

(Plus tard)

(Texte)

M. Grégoire: Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au très honorable premier ministre?

A-t-il l'intention de voir à effectuer les changements qui s'imposent dans les statuts du Canada, de façon que la personne qui sera reconnue comme chef d'État aux Nations Unies sera celle qui ira parler au nom du gouvernement canadien, et non une personne...

(Traduction)

M. l'Orateur: A l'ordre! J'ai déjà déclaré cette question irrecevable et elle l'est doublement maintenant.

LE NORD CANADIEN

LE RÉSEAU ROUTIER SEPTENTRIONAL—TRANSFERT AU MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Erik Nielsen (Yukon): Monsieur l'Orateur, j'aurais une question très urgente à poser au ministre de la Défense nationale, dont la réponse entraînera des répercussions très graves et d'une grande portée pour la ville de Whitehorse et le Yukon en général. Vu les rumeurs persistantes qui circulent à Whitehorse et ailleurs au Yukon, suivant lesquelles le ministère de la Défense nationale a l'intention de se décharger entièrement de ses responsabilités sur le gouvernement du territoire du Yukon pour l'entretien de la route de l'Alaska, le ministre peut-il dire à la Chambre si le ministère de la Défense nationale entend céder ses responsabilités en ce qui concerne l'entretien de la route et nous donnerait-il des détails à ce sujet?

L'hon. Paul Hellyer (ministre de la Défense nationale): Monsieur l'Orateur, je remercie le député de m'avoir signifié son intention de me poser cette question. Le gouvernement a décidé que les responsabilités relatives au réseau routier du Nord-Ouest devront être retirées du ministère de la Défense nationale pour être confiées au ministère des Travaux publics le printemps prochain.

Comme le savent les honorables députés, cette route a été aménagée par le gouvernement américain, à des fins militaires, durant la Seconde Guerre mondiale, et l'Armée canadienne a assumé, le 1^{er} avril 1946, la régie du tronçon qui se trouve sur le territoire canadien. A l'heure actuelle, la route sert beaucoup plus à des fins commerciales que militaires; c'est pour cette raison que la décision a été rendue.

Les modalités du transfert de cette route entre les deux ministères sont présentement

[M. l'Orateur.]

établies, et un comité conjoint se rendra bientôt à Whitehorse pour en préciser les détails.

M. Nielsen: A titre de renseignements additionnels, la réponse de l'honorable ministre signifie-t-elle le retrait progressif des centaines de membres de l'Armée à Whitehorse et au Yukon, et pourrait-il indiquer l'ampleur d'un tel retrait?

L'hon. M. Hellyer: En effet, tout le personnel militaire sera éventuellement retiré, mais l'horaire de ce retrait devra être établi en collaboration avec le ministère des Travaux publics.

M. Nielsen: Il me reste une dernière question supplémentaire. La main-d'œuvre civile affectée à l'entretien de la route, et qui comprend quelque 2,400 travailleurs, en subira-t-elle des répercussions, et dans quelle mesure?

L'hon. M. Hellyer: Je ne le croirais pas, mais les particularités du transfert relèveront du ministère des Travaux publics lorsqu'il assumera la charge de la route.

L'ÉNERGIE

LE COLUMBIA—QUESTION AU SUJET DE LA REPRISE DES NÉGOCIATIONS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. H. W. Herridge (Kootenay-Ouest): Monsieur l'Orateur, après m'être retenu pendant dix jours, ce qui m'est inhabituel et assez pénible, je voudrais poser une question au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Ma question s'inspire du fait que j'ai deux mille commettants qui sont dans l'incertitude depuis plus de trois ans au sujet de leur avenir. Le ministre peut-il dire à la Chambre pour quelle raison on remet sans cesse à plus tard la reprise des négociations au sujet du fleuve Columbia et peut-il nous donner certains renseignements au sujet de cette reprise?

L'hon. Paul Martin (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, les négociations ne subissent aucun retard. Elles se poursuivent actuellement sur la côte nord-ouest du Pacifique où deux groupes de travail créés par les équipes de négociation du Canada et des États-Unis se réunissent afin d'examiner les facteurs très importants qui permettront de déterminer un prix équitable pour la vente des avantages d'aval. Ces groupes de travail restent à l'œuvre nuit et jour afin de préparer le travail des équipes de négociation qui se réuniront de nouveau officiellement à Ottawa ou à Washington. Je tiens à assurer à mon honorable ami qu'il ne s'est produit aucun retard et qu'on mettra fin à l'attente de ses commettants, de même qu'à la sienne, dès qu'il sera possible de le faire.